



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
08/07/2022	29/07/2022	2022-6286

1. Intitulé du projet

EXTENSION D'UNE STRUCTURE INDUSTRIELLE- Commune de CHATEAU-GONTIER (53)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°39 relative à la surface plancher	Création d'un bâtiment d'une surface de Plancher de 13600 m ² environ Concerné par la rubrique 2150 de la Loi sur l'Eau codifiée (régime déclaratif) NOTA : le linéaire de voie de chemin de fer à créer est de 140 ml. La rubrique 5 ne concerne pas le projet.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'aménagement comprend :

- la création d'un bâtiment de stockage,
- le prolongement d'une voie de desserte de chemin de fer sur 140 ml environ
- la création de voies de desserte pour camions
- l'aménagement des espaces verts

Les terrains sont actuellement vierge de toute construction. La conception de l'existant, le contexte topographique et les obligations en matière d'activités oblige à décaisser une grande partie des terrains. Une partie des déblais sera réutilisée en partie basse. Le reste, soit 17000 M3 environ seront acheminés vers des structures agréées et au plus proche du projet.

4.2 Objectifs du projet

L'enjeu du projet est d'investir dans la construction d'un bâtiment afin de stocker des profilés types tubes creux, soudés, de sections et géométrie différentes (carré, ronds, rectangulaire, etc.). Ce projet vient remédier au manque de place dans le bâtiment de stockage actuel qui oblige à travailler en flux tendu avec une activité forte dans les halls de tubes. Ce nouveau stockage permettra par ailleurs d'élargir les gammes de produits afin de disposer d'un catalogue plus diversifié de profilés que nos concurrents, notamment en proposant des extrémités de gamme qui doivent permettre ainsi de viser un plus large marché

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- décaisser les terrains afin d'arriver à une assise de bâtiment en relation avec l'existant et à l'optimisation du ratio remblai / déblai
- réaliser et sécuriser les talus
- réaliser une plateforme peu pentu pour la réalisation du bâtiment et des aménagements connexes
- construire le bâtiment et le ligne de desserte de voie de chemin de fer
- à viabiliser le bâtiment (AEP, élec,...)
- aménager les voiries de desserte
- aménager les espaces verts et réaliser les ouvrages hydrauliques

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

les marchandises seront acheminées par la voie ferrée permettant ainsi de réduire notre empreinte carbone. En effet, la capacité de transport d'un train équipé de 21 wagons est de 1000 tonnes contrairement au 25 tonnes de capacité d'un camion. Le train permettra donc de substituer une grande partie des 40 camions par livraison de 1000 tonnes d'acier, sachant qu'il est acheté annuellement 180 000 tonnes d'aciers.

L'objectif est de croître de 80% le volume de stockage des profilés tubes et de proposer un meilleur outil de travail que ce soit pour la productivité ou la sécurité des employés.

La réalisation de ce projet induira le recrutement de 6 magasiniers pontiers-élingueurs.

Il est prévu l'installation de panneau photovoltaïque en toiture du nouveau bâtiment. Cela permettra de compenser la consommation électrique du site.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet :

- d'un dossier de déclaration loi sur l'eau ou d'un porter à connaissance (rubrique 2.1.5.0 - Article R214-1 du code de l'environnement) concernant la gestion des eaux pluviales.
- d'un permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain concernée par le projet d'extension	23000 m ²
Surface de plancher du bâtiment à créer	13600 m ²
Surface de panneaux photovoltaïques en toiture	8000 m ² environ
Surface de voirie et cours en enrobé	3000 m ² environ
Surface espaces verts et talus	6400 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Bellitourne,
Commune de Château-Gontier
(53201)

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 0° 6' 8" 18 " 71 Lat. 47° 8' 4" 15 " 75

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

L'existant a fait l'objet d'un permis de construire.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après les données de l'INPN. La première ZNIEFF I "Sablière de Malabry" est à 2 km au Nord de la zone d'étude. La première ZNIEFF II "La Rongère" est à 6 km au Nord de la zone d'étude.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays-de-la Loire
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays-de-la Loire
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays-de-la Loire
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de la DREAL Pays-de-la Loire
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département de la Mayenne dispose d'un Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement (PPBE). Le projet n'est pas concerné par le zonage du PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site de l'Atlas des Patrimoines
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, d'après le site SIG réseaux zones humides.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRI Château-Gontier-sur-Mayenne approuvé le 29/10/2003
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, selon le site internet Géorisques
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans une zone de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas concernés par un périmètre de protection lié à un captage d'eau potable
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site Atlas des Patrimoines
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 est la ZSC FR5200630 "Basses vallées angevines en aval de la rivière Mayenne et prairies de la Baumette" située à 9 km au Sud de la zone d'étude
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non d'après le site Atlas des Patrimoines

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible augmentation de la consommation AEP liée aux eaux usées domestiques
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les dispositions constructives de la plateforme ne sont pas encore connues. La bibliographie n'indique pas de nappe à faible profondeur au droit des terrains.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera excédentaire en matériaux pour un volume d'enviro 17 000 M3. Ces terres excavées seront exportées hors du site vers des filières adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains sont actuellement en jachère agricole. Les habitats naturels sont donc homogènes sans qualité particulière pour l'accueil de la faune et de la flore sauvage. La haie limitrophe sera préservée permettant de ne pas altérer les continuités écologiques au niveau local
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier site Natura 2000 est localisé à 9 km du projet. Les effets directs et indirects du projet sur cette zone et les espèces qui ont conduit à sa désignation sont donc jugés non significatifs voire nuls.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La projet engendrera une consommation d'environ 2 ha de jachères agricoles
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans un périmètre lié à un Plan de Prévention des Risques Technologiques Il est localisé à 700 m environ, au Nord, d'une canalisation de matières dangereuses acheminant du gaz naturel (servitude éventuelle en dehors de l'assiette foncière du projet).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude est exposé : - aux retrait-gonflements des sols argileux (Aléa faible) - à un potentiel radon de niveau faible - à un risque sismique de niveau faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic voiture et camion sera en légère augmentation. Le transport par le fer sera prépondérant pour les produits arrivant ou sortant du site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit via les déplacements, les stationnement des véhicules, la manutention des marchandises et l'acheminement des trains. Le projet est conçu en grande partie en déblai ce qui réduire les incidences acoustiques. Le projet est concerné par le bruit très ponctuel lié à ligne de chemin de fer au Nord.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'installation sera éclairé dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.</p> <p>Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant des sites avoisinant et de l'éclairage longeant les voiries principales.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Émission de gaz produites par les véhicules de transport (camions)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet d'extension induira l'imperméabilisation des sols. Des eaux de ruissellement seront générées. Elle feront l'objet d'une gestion adaptée que ce soit quantitatif ou qualitatif.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet d'extension occasionnera le rejet d'eaux usées domestiques. Au regard de la nature de l'activité, la charge polluante est estimée à 6 EH soit une augmentation très faible par rapport à l'existant et à la capacité nominale de la station d'épuration</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, d'après le site de l'Atlas des patrimoines.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La réduction de 2 ha de jachères agricoles sur la commune de Château-Gontier n'aura pas d'incidence sur l'activité agricole locale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvé n'est recensé à proximité du projet (source : DREAL) sur la période 2021/2022. Aucun effet cumulé n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les principales mesures prévues pour éviter, réduire voire compenser les incidences négatives du projet sont les suivantes :

- installation de 8000 m² de panneaux photovoltaïques en toiture afin de compenser la consommation en énergie du site
- gestion des eaux de ruissellement (stockage / régulation) adaptée aux exigences locales (PLU) et au document d'orientation en la matière (SDAGE, SAGE, doctrine départementale,...). La note hydraulique est proposée en annexe.
- Plantation de 26 nouveaux arbres réparties sur l'extension et à l'entrée du site
- optimisation des remblais / déblais pour réduire tant que possible l'évacuation des terres hors site et réduire par là même les incidences acoustiques de l'extension vis à vis des habitations riveraines à l'Est
- recherche de site proches pour l'évacuation des terres

Concernant, les incidences acoustiques, il est à noter que les premiers logements sont localisés à environ 250 m à l'Ouest le long de la voie de chemin de fer. Ces habitations sont donc déjà impactées par le bruit de cette ligne. Le fait d'enterrer le projet occasionne la création d'un talus à l'Est qui formera un écran acoustique important entre l'extension et les habitations suscitées. (comme actuellement cf photographie 2 dans les annexes).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		X
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE 7 : note relative aux trajets viaires et ferroviaires
ANNEXE 8 : note hydraulique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CHATEAU GONTIER

le,

29/07/2022

Signature

JEAN-JARIE BROUSSET
Le Président du Directoire,
J.J. BROUSSET